

à Madame la Rectrice de l'académie de Créteil  
S/C couvert de Monsieur Héraud, Proviseur du LGT Champlain  
Objet : Demande d'audience

Madame la Rectrice,

Elus au conseil d'administration du Lycée Champlain, nous avons pris connaissance le jeudi 23 janvier 2014 de la DHG pour la rentrée de septembre 2014. Cette DHG a suscité chez les professeurs et les parents d'élèves une vive inquiétude quant à la réussite des élèves. En outre cette enveloppe oblige la direction de l'établissement à faire des choix qui ne répondent pas aux impératifs pédagogiques de toutes les filières ou disciplines.

L'histoire-géographie étant rétablie pour toutes les classes de Terminale S, il semble cohérent que les 6h manquantes apparaissent en plus dans la DHG en heures-poste. Sinon, ces heures étant prises sur l'enveloppe globale, des spécialités seraient ainsi amenées à disparaître comme « Droit et grands enjeux du monde contemporain » en Terminale L (3h) ou « Économie approfondie » en Terminale ES (1,5h). Ces disciplines sont importantes pour un lycée de la taille du nôtre qui accueille un public très divers dont l'ouverture culturelle est un atout nécessaire à l'entrée à l'Université.

Les enseignants se sont particulièrement investis et formés dans le cadre d'une aide négociée cette année dans la mise en place de l'AP. Pour continuer à mener à bien les projets mis en place ainsi que les nouveaux sans porter atteinte à la qualité pédagogique des enseignements disciplinaires, nous sollicitons également 12h supplémentaires pour mener à bien cette mission.

Concrètement, la plupart des classes, de la Seconde à la Terminale, étant annoncées à 35 élèves l'année prochaine, cela signifie des conditions de travail dégradées aussi bien pour les élèves que pour les professeurs, la sérénité des uns et des autres étant indissociable. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que les élèves ayant un capital culturel très variable, les horaires à effectifs réduits, ainsi que les options linguistiques et artistiques, sont l'occasion d'accueillir un public mixte et de donner à ceux qui sont le plus en difficulté l'attention et les moyens dont ils ont absolument besoin pour réussir. Ainsi, il est nécessaire que les groupes de langue puissent être dédoublés et qu'il y ait deux groupes d'allemand « section européenne » en classe de 1ère afin d'accueillir les montants de Seconde.

Nous demandons que des heures soient prévues en latin et grec au lycée afin d'assurer la continuité d'un enseignement commencé au collège. En Terminale STMG, une heure de philosophie en plus est nécessaire pour permettre d'ajouter des ateliers en demi-groupe sur certaines périodes de l'année et en classe de Seconde une heure hebdomadaire en histoire-géographie, soit 6 heures, car à l'heure actuelle cette heure est attribuée par quinzaine.

La culture est l'un des axes de notre projet d'établissement : le projet « Cinéphilo » ne doit donc pas disparaître alors qu'il permet de tisser des liens importants entre élèves et enseignants dans un lycée qui a beaucoup souffert par son passé récent d'un manque de convivialité et de projets ce qui nécessite 1h de plus dans la DHG.

En outre, la dotation ne prend pas en compte les besoins informatiques : la configuration de l'installation informatique est défectueuse au point d'empêcher son bon fonctionnement, or ce matériel est indispensable à l'utilisation des TICE dans toutes les disciplines. Pour cette raison nous demandons une dotation exceptionnelle de 6 heures cette année pour permettre aux enseignants chargés de la maintenance d'assurer une remise en état durable du parc informatique du lycée.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons de vos services qu'ils nous reçoivent dès que possible.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations respectueuses.